

3/ Une priorité de santé publique: les accidents et les traumatismes

I. Définitions et typologie

Accident

Tout évènement indépendant de la volonté de l'homme, caractérisé par la libération soudaine d'une force extérieure, qui peut se manifester par une blessure corporelle

Traumatismes

Lésions corporelles causées subitement par une exposition aiguë à des agents physiques, à un niveau d'énergie intolérable ou au manque soudain d'un élément essentiel

Accidentologie

La probabilité de survenue est plurifactorielle = environnement, circonstances, surveillance, information, attitudes individuelles

II. Epidémiologie: principaux indicateurs et déterminants

Accidents: un problème prioritaire

10% des dépenses de santé

Causes et circonstances très diverses

Attitudes contradictoires par rapport à la protection qui peut limiter la liberté individuelle ou le plaisir de certaines activités

Equilibre entre: environnement, comportements individuels, information, éducation, surveillance, sanction

Les accidents selon leur gravité

Sur 1 000 victimes = 12 décèdent, 7 restent lourdement handicapées

1 victime sur 3 conserve des séquelles un an plus tard

Classement selon les lieux: accidents de la vie courante, du travail, de transport

Classement selon les populations: enfants, adolescences, jeunes adultes, travailleurs

Les accidents de la vie courante

5 millions par an de traumatismes non intentionnels

19 000 décès

Plusieurs millions de journées d'hospitalisation

Les accidents de la circulation

Plus nombreux: passagers et conducteurs de véhicules

Plus de la moitié des accidents de la route sont dus à l'alcool

Liés à l'environnement et au véhicule mais la plupart des facteurs sont liés au conducteur
Les effets se cumulent lors de l'association alcool/cannabis
Modification de la vision liée à l'âge

L'accident du travail

"L'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre que ce soit, par un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise"

700 000 accidents avec arrêt

Accidents de trajet = 10% des accidents avec arrêt de travail

III. Mesures de prévention

Prévenir l'abus de médicament avec l'étiquetage (3 niveaux d'informations)
Contrôle de la vitesse, panneau routier

IV. Prise en charge et impact pour la collectivité

Les aides techniques à domicile

Explosion du marché au cours des 2 dernières décennies (augmentation du nombre de personnes atteintes d'incapacité)

Développement de nouveaux besoins auprès des personnes âgées

Enjeux des aides techniques

Contraintes = matériel rentable économiquement et outil de travail

La CNSA

Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

- assure une mission d'expertise, d'information et d'animation pour suivre la qualité du service rendu aux personnes
- finance les aides en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées
- garantit la légalité de traitement sur tout le territoire et pour l'ensemble des handicaps

Une nouveauté = la maison de l'autonomie

Thématiques des 5 centres nationaux d'expertise sur les aides techniques:

- mobilité et déplacement
- stimulation cognitive
- habitat et logement
- interfaces fonctionnant sur l'utilisation des technologies de la communication
- robotique

V. Evaluation des programmes et des politiques de santé publique

Objectifs de la loi de santé publique

Suicides

Accidents de la vie courante chez les enfants et les adolescents

Traumatismes liés à la violence routière

Chute chez les personnes âgées